

Commune de 6970 TENNEVILLE

Province de Luxembourg

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 13 mars 2025

Présents :

MM. Nicolas CHARLIER, Bourgmestre

Walter JORIS, Conseiller - Président

Ludovic COLLARD, Maximilien FRANCOIS, Wendy ORBAN, Echevins

Christiane NOËL, Sophie LÉONARD, ~~Philippe ANDRE~~, Eddy LEBOUTTE, Léa JACOBY,

Jean-Marc DEHARD, Conseillers

~~Catherine CHARLIER-GAUTHIER~~, Présidente du CPAS

Fanny GUELENNE, Directrice générale f.f.

Administration générale - Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :
désignation des représentants communaux

Le conseil réuni en séance publique,

Attendu qu'il y a lieu de renouveler la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), suite aux élections communales du 13/10/2024;

Vu la répartition des sièges au sein du Conseil communal, à savoir 7 sièges pour le groupe IC Liste du Bourgmestre et 4 sièges pour le groupe Osez OC ;

Attendu qu'il faut désigner 3 membres avec suppléants pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), soit 2 membres pour le groupe I.C.TENNEVILLE et 1 membre pour le groupe Osez O.C.

À l'unanimité ;

DECIDE

Art. 1 Désigne comme suit les représentants du Conseil communal :

	Effectifs	Suppléants
Groupe I.C. Tenneville	Léa Jacoby Ludovic Collard	Nicolas Charlier Eddy Leboutte
Groupe Osez OC	Jean-Marc Dehard	Sophie Léonard

Art. 2 La présente décision sera communiquée à la Présidente de la CLDR.

PAR LE CONSEIL

La Directrice générale f.f.,
(s) Fanny GUELENNE

La Directrice générale f.f.,
Fanny GUELENNE

Pour Extrait conforme :

Le Président,
(s) Walter JORIS

Le Bourgmestre,
Nicolas CHARLIER

Commune de 6970 TENNEVILLE

Province de Luxembourg

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 13 mars 2025

Présents :

MM. Nicolas CHARLIER, Bourgmestre

Walter JORIS, Conseiller - Président

Ludovic COLLARD, Maximilien FRANCOIS, Wendy ORBAN, Echevins

Christiane NOËL, Sophie LÉONARD, ~~Philippe ANDRE~~, Eddy LEBOUTTE, Léa JACOBY,

Jean-Marc DEHARD, Conseillers

~~Catherine CHARLIER-GAUTHIER~~, Présidente du CPAS

Fanny GUELENNE, Directrice générale f.f.

Administration générale - Composition de la CLDR

Le conseil réuni en séance publique,

Vu la décision prise par le Conseil communal, en séance du 23/12/2021, proposant la mise en œuvre d'une nouvelle Opération de Développement rural (ODR),

Attendu qu'il y a lieu de renouveler la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), suite aux élections communales du 13/10/2024,

Attendu qu'un avis a été inséré dans le bulletin communal,

Attendu que la CLDR doit être composée de :

- ¼ représentants du Conseil communal

- représentants de la population

Vu la décision prise par le Conseil communal, en séance du 13/03/2025, désignant les représentants communaux à la CLDR,

Vu la composition citoyenne,

Sur proposition du Collège,

À l'unanimité ;

DECIDE

Art. 1 D'approuver la composition de la CLDR telle que présentée ci-après:

Effectifs	Suppléants
<i>Représentants du Conseil communal :</i>	
Léa Jacoby	Nicolas Charlier
Ludovic Collard	Eddy Leboutte
Jean-Mard Dehard	Sophie Léonard
<i>Représentation citoyenne :</i>	
Guy Cambron	Isabelle André
Annie Prescler	Julie Sacré
Fabian Bertrand	Jean-Paul Maethen
Noémie Van Bellinghen	Marc Gauthier
Antoine Urbain	Aurélié Debarsy
Marie-Thérèse Lambrechts	Dominique Landtmeters
Christine Bertrand	Peter Rosseel

Mélina Jacoby Jérémy China	Guilian Baclin Jean-Pierre Vandingenen
-------------------------------	-------------------------------------------

PAR LE CONSEIL

La Directrice générale f.f.,
(s) Fanny GUELENNE

Le Président,
(s) Walter JORIS

Pour Extrait conforme :

La Directrice générale f.f.,
Fanny GUELENNE

Le Bourgmestre,
Nicolas CHARLIER



Commune de 6970 TENNEVILLE

Province de Luxembourg

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 13 mars 2025

Présents :

MM. Nicolas CHARLIER, Bourgmestre

Walter JORIS, Conseiller - Président

Ludovic COLLARD, Maximilien FRANCOIS, Wendy ORBAN, Echevins

Christiane NOËL, Sophie LÉONARD, ~~Philippe ANDRÉ~~, Eddy LEBOUTTE, Léa JACOBY,

Jean-Marc DEHARD, Conseillers

~~Catherine CHARLIER-GAUTHIER~~, Présidente du CPAS

Fanny GUELENNE, Directrice générale f.f.

Marchés publics - Opération de développement rural : approbation du rapport annuel 2024

Le conseil réuni en séance publique,

Vu le décret du 11/04/2014 relatif du Développement rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12/06/2014 portant exécution du décret du 11/04/2014 ;

Vu l'arrêté ministériel du 12/10/2020 approuvant la circulaire 2020/01 relative aux modalités de mise en œuvre des programmes communaux de développement rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 28/02/2013 approuvant le programme communal de développement rural (PCDR) de la commune de Tenneville ;

Considérant qu'il appartient au Conseil communal d'approuver le rapport annuel de l'opération de développement rural ;

Vu le rapport présenté,

À l'unanimité ;

DECIDE

Art. unique Approuve le rapport annuel 2024 de l'opération de développement rural tel que présenté.

PAR LE CONSEIL

La Directrice générale f.f.,
(s) Fanny GUELENNE

Le Président,
(s) Walter JORIS

Pour Extrait conforme :

La Directrice générale f.f.,
Fanny GUELENNE

Le Bourgmestre,
Nicolas CHARLIER

